NOUVELLE ARRESTATION DE LÉON MARTINAGE

Sur mandat du lieutenant Zwilling, substituant près le rapporteur du conseil de guerre de la 1re région, lancé le jeudi 30 juin, Léon Martinage a été, ainsi que le laissait prévoir notre récente information, arrêté dans la journée de dimanche, à sa villa de Savigny-sur-Orge.

Léon Martinage avait, on le sait, été mis en liberté provisoire, sous caution de 50.000 francs.

A la suite de la déposition du capitaine Lochratt, dont nous avons signalé le caractère de précision, l'officier instructeur avait entendu cinq témoins, et ce sont leurs dépositions qui l'ont amené à prendre cette importante décision.

Léon Martinage est arrivé en gare de Lille, à 17 h. 30, et, entouré de deux gendarmes, a été conduit à la Citadelle.

Au cours des deux interrogatoires de la journée de mardi, malgré l'aggravation des charges qui pèsent contre lui, l'industriel roubaisien a maintenu, avec assurance, les déclarations qu'il a faites antérieurement.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI 7 JUILLET :

Aujourd'hui, saint Elie ; demain, sainte Virginie.

189e jour de l'année.

Soleil : Lever, 4 h. 58 ; coucher, 20 h. 03.

Lune : Pleine lune du 1er juillet ; dernier quartier, le 9.

Caisse d'épargne : Heures de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30 ; remise aux souscripteurs des titres de l'emprunt 1920.

Ecole nationale des Arts industriels : Bibliothèques, ouvertes de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

La Tombola des Journalistes

Les artistes locaux ont répondu à notre appel avec une spontanéité qui nous touche profondément.

En enrichissant notre tombola d'œuvres du plus grand mérite, ils ont à la fois accompli un acte de bienfaisante générosité en faveur de la Caisse de secours aux veuves et aux orphelins des Journalistes du Nord, et donné un témoignage de haute sympathie dont la Corporation l'honore grandement.

Qu'il soit permis à un vétéran à plusieurs briques de présenter ces œuvres au public qui ne manquera pas de s'y intéresser.

« Bois sec », par M. Rémy Cloche. — L'auteur du célèbre « Combat de coqs », le peintre psychologue qui a d'un pinceau si habile et avec tant d'humour, décrit des scènes de la vie locale, est aussi un amoureux de la nature. Il en saisit le charme pénétrant et il communique les impressions vives qu'il a ressenties.

— M. Carlos Buffin s'est fait une place en vue dans le monde artistique. Le « Journal de Roubaix » révélait récemment le succès qu'il avait obtenu au Salon des Artistes Français avec son « Marché flamand ». Le tableau qu'il nous offre aujourd'hui relate l'un des nombreux épisodes de la grande guerre et constitue un véritable document historique.

— L'étude très poussée et très suggestive de M. Georges Dervaux est un fragment d'un grand tableau « Crépuscule à Carpilquet », qui a consacré le solide talent du jeune artiste Tourquennois. Il y a quelques jours à peine nous avions encore l'occasion d'applaudir à une flatteuse distinction dont M. Georges Dervaux était l'objet.

— Dans une biographie déjà ancienne nous dénommions M. Alfred Desplanque le « Brouiteux de la Peinture », en relevant les points de rapprochement qui le présentait avec notre inimitable poète populiste Jules Watteeuw. Combien de tableaux de ce peintre consciencieux et savant resteront comme d'ineffaçables souvenirs des coutumes tourquennoises. La « Réverbère » est la réduction d'une toile qui figure en bonne place dans la collection d'un amateur délicat.

— M. Alphonse Giscloux est un modeste ; il a horreur de la réclame, et pourtant avec quelle délicatesse, qu'elle dextérité il manie la glaise et la cire. Le dernier salon a accueilli d'une de ses productions de la Statuaire. Sous ainsi ici coudoiement une infinité de jolies choses : nous en avons un spécimen bien typique dans cette charmante statuette d'adolescent.

— M. Jules Leclusse, un ex-bourrelier de la Chambre de Commerce de Tourcoing, a trouvé sa voie dans la peinture décorative qu'il exerce à Paris. Le panneau qu'il nous a adressé est la copie d'un dessus de porte de Monnoyer au Grand Trianon. Le dessin et le coloriage précédent d'une technique artiste et d'un goût sûr.

— Après la peinture, la sculpture, la décoration, voici l'aquarelle. M. H. Lévy, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Tourcoing nous a offert avec une bonne grâce dont nous lui savons infiniment gré, l'une de ces aquarelles qui avaient été à bon droit remarquées à l'exposition organisée à Tourcoing pour l'œuvre des Mutilés. C'est un coin d'une de ces riantes villes de la Somme si tragiquement dévastées par les obus et la mitraille. Sans insister sur la souplesse et l'harmonie des touches, nous ressentons l'impression de mélancolie poignante qu'inspire la vue de ces ruines.

— Encore un rappel de la Grande Guerre. C'est l'esquisse d'un « Monument au Poilu » qui — soit dit en passant — ornerait avantageusement l'une des places de nos villes. Un « Grenadier » sortant de la tranchée, s'apprête à lancer l'orange meurtrière. L'auteur de cette esquisse, M. Jules Maes, autre ex-bourrelier de la Chambre de Commerce de Tourcoing, a merveilleusement saisi le geste et les attitudes pour les avoir observés de près, car il a été « poilu » lui-même. L'ensemble, d'un groupement habile, à la silhouette bien ordonnée, donne une sensation tragique de vie et de mouvement.

— Le pittoresque de Wimereux a eu un tradescantien fidèle en l'aquarelliste M. Ernest Mullé. Le sympathique professeur d'art décoratif à l'Ecole des Beaux-Arts de Tourcoing, s'était déjà affirmé talentueux paysagiste dans le panorama « Champ de colonniers » du Musée de la Chambre de Commerce.

— Nous connaissons de longue date la réputation que M. Potage s'est justement acquise dans la décoration. Nous admirons très sincèrement l'intensité de vie dans cette étude de tête si énergique et si largement traitée.

— La plage de Berck-sur-Mer au calme si reposant a, en M. Charles Roussel, son poète toujours fidèle, toujours épris de cette ambiance azurée dans laquelle se meuvent si naturellement de modestes et laborieux pêcheurs.

— Le maître J. J. Waeris, fut le premier à s'intéresser à notre œuvre et il le fit en termes tellement affectueux que nous ne savons ce qu'il nous faut le plus admirer en lui, le grand artiste ou l'homme de grand cœur.

Et quel ravissant tableau il nous a envoyé. Combien captivante cette « Etudiante du Quartier latin », à la physionomie si expressive. Et quelle pureté de dessin, quelle finesse de coloration ; on reste sous le charme devant cette toile si séduisante.

Tout ce que nous pourrions dire n'ajoutera rien à la célébrité du Maître dont Roubaix se glorifie à juste raison, de l'auteur de ces grandes compositions « La Foire du Landit », « Le concours d'éloquence », etc. qui restent comme des monuments de l'art pictural au XXe siècle.

Nous l'admirons et l'aimons.

— A tous nos excellents artistes et généreux amis, le plus cordial merci de l'Association des Journalistes du Nord.

De l'Epinette.

— On peut demander des billets, prix : 1 fr., à tous les porteurs du « Journal de Roubaix », ainsi que dans nos bureaux, à Roubaix et à Tourcoing, et chez tous nos dépositaires.

Scandaleuse propagande

Les pouvoirs publics montrent de plusieurs façon qu'ils ont pris heureusement conscience d'un des attributs essentiels de leur fonction, qui est d'encourager la repopulation.

Cette attitude implique, par contre, une énergique répression contre les écrits, paroles et actes, qui tendent directement à combattre la repopulation. La question a été plusieurs fois soulevée dans le pays et particulièrement dans notre région, où l'on essaie de propager des théories et des pratiques malfaisantes et criminelles. Malheureusement les agents de l'autorité n'ont réagi que trop faiblement, quand leur étaient signalés très nettement ces agissements qui constituent des délits très nets.

Il est temps cependant, de sévir sans pitié contre cette scandaleuse propagande. Si les pouvoirs publics ne donnaient pas pour cela à leurs agents, l'impulsion nécessaire, ils infirmeraient un trop évident démenti à la campagne qu'ils encouragent par ailleurs en faveur de la famille nombreuse.

La loi donne assez de moyens pour cette action répressive. S'ils ne sont pas suffisants, le Parlement patriote et honnête aura vite fait de les renforcer.

En attendant, nous signalons à qui de droit, au nom de bons Français indignés, un tract qui vient d'être distribué à Roubaix recommandant « Aux femmes, contre la repopulation », une brochure qui a pour objet d'enseigner les moyens d'éviter la maternité.

Si la répression ne s'exerce pas pour un cas aussi flagrant que celui-ci, c'est dire que la société nationale est désarmée contre les attentats qui visent à sa ruine.

SOUVENIR FRANÇAIS

Association Nationale pour l'édification et l'entretien des tombes des militaires morts pour la Patrie

Le Comité de Roubaix a l'honneur d'informer ses concitoyens qu'un bureau de renseignements est ouvert, 43, rue de la Gare.

Au Ravitaillement

Tous les jours, **aux Halles, VENTE LIBRE** de : Hareng, Beurre frais de Normandie, 10.80 le kilo ; Sardines, 1.75 et 2.40 ; Pigne, 1.10 la livre ; Cabillaud, 2.50 et 3.40.

S.-B. — Pour la vente du beurre la carte de denrées sera exigée à la caisse.

VIN ROUGE (1.65 le litre) VENTE LIBRE

Mercredi 7, de 8 à 11 h. 1/2 jaunes et vertes ; de 2 à 4 h. 1/2 jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE NOUVELLES

Longues, 1er choix, 0.80 c. le k., 2 kil. par personne

Mercredi 7, de 8 à 11 h. 1/2 jaunes et vertes ; de 2 à 4 h. 1/2 jaunes et vertes.

VENTE DE CHAUSSURES, LINGERIE, TISSUS (Salle des Fêtes, rue de l'Hospice)

Mercredi 7 juillet, de jaunes 1 à 400

Jeudi 8 juillet, de jaunes, 500 à 1.500

Vendredi 9 juillet, de vertes, 1 à 400

Samedi 10 juillet, de vertes, 400 à 1.500

Le magasin de vente est ouvert tous les jours le matin de 8 à 11 h. et le soir de 2 à 5 h.

LES CARTES DE PAIN A PRIX RÉDUIT. — La Mairie nous communique :

Le décret du 16 juin 1920, qui modifiait les paragraphes 1 et 2 du décret du 3 février 1920, étant suspendu, les chefs de famille ayant à leur charge trois enfants et les femmes ayant à leur charge au moins deux enfants, qui ont rapporté leur carte de pain à prix réduit, sont informés qu'ils peuvent, à nouveau, retirer ladite carte au Bureau du Ravitaillement, à la Mairie, salle Pierre-de-Roubaix, à partir de jeudi prochain, 8 juillet, de 8 à 11 heures et de 14 à 17 heures.

LES SUCCÈS DU COLLÈGE DE ROUBAIX. — L'Institution Notre-Dame-des-Victoires est, pour notre ville, un foyer toujours plus ardent et lumineux d'éducation et d'enseignement. Sous la nouvelle direction de son distingué supérieur, M. l'abbé Ledue, appelé à ce poste par une disposition très heureuse de l'autorité diocésaine, notre cher Collège populaire des hommes d'idéal et d'action qui sont l'honneur de Roubaix, poursuit ses belles destinées. Dans les premiers examens officiels qui viennent d'avoir lieu, l'Institution N.-D.-des-Victoires a enregistré de brillants succès. Voici quels ont été les résultats de la journée :

Baccalauréat. — Sont reçus définitivement :

2e partie : Mathématiques : Emile Cheyns, Eugène Desprez, Rémi Boulc, Jean Desroussaux (mention bien).

2e partie : Philosophie : Henri Bonte, Claude Bernard, Henri Deverney, Louis Drouhers, Jean Goethals, Emile Farvacque, (mention Assez Bien) ; Pierre Lecomte, René Leman, (mention Assez Bien), Pierre Tourlemonde, Michel Wallis.

Sont déclarés admissibles :

1re partie : Section A : Paul Carlioz, Paul Catrice, Georges Desmarchelier, André Masson, Henri Monin, François Prouvost. — Section B : Arnold Dossin, Edmard Jadinette, Raymond Pollet, Raymond Verrier, André Wibaux.

Nous adressons nos vives félicitations aux maîtres distingués et aux élèves qui ont si bien mis à profit leur enseignement.

DISTINCTION HONORIFIQUE. — La distribution des récompenses de la Société Nationale d'Encouragement au Bien vient d'avoir lieu à Paris, au Palais du Trocadéro, sous la présidence du ministre de l'Intérieur et en présence des membres du gouvernement, du Président de la République ou de leurs représentants.

Parmi les lauréats nous relevons le nom de notre concitoyen, M. Henri Noyon, pharmacien-chimiste, qui obtient une médaille d'honneur en récompense du dévouement soutenu qu'il a apporté pendant la guerre, comme chef d'un des plus importants services de l'hôpital militaire du Grand-Palais, où étaient soignés quotidiennement plus de 3.000 grands blessés.

UNE NOUVELLE AUTO-POMPE. — M. le lieutenant Grays, de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, qui s'était rendu à Paris, il y a une dizaine de jours, pour prendre livraison d'une nouvelle auto-pompe avant l'expédition, vient de la recevoir. Cette auto-pompe, qui a une puissance de 120 mètres cubes à la minute, sera d'une très grande utilité pour combattre les sinistres.

ÉLECTRICITÉ. — AVIS AUX ABONNÉS DE FORCE MOTRICE. — En raison d'une nouvelle avarie survenue à l'usine génératrice la puissance mise à la disposition des abonnés de la Sté Roubaisienne se trouve de nouveau réduite. En conséquence le régime de restrictions qui avait dû être imposé va se trouver modifié selon les indications ci-dessous :

Les abonnés dont les jours de coupure sont actuellement le lundi et le mardi, ainsi que ceux dont les jours de coupure sont les vendredi et samedi seront désormais arrêtés les lundi, mardi et vendredi.

Les abonnés dont les jours de coupure sont actuellement les mercredi et jeudi seront arrêtés les mercredi, jeudi et samedi.

Toutefois afin de permettre de regagner les jours de chômage les abonnés auront la faculté de travailler la nuit après entente avec la Société qui fixera pour chaque cas particulier les heures de marche. En outre, la Sté dans le but de réduire au minimum la gêne que crée la situation actuelle prie les chambres syndicales des Corporations intéressées de bien vouloir lui donner leur avis au sujet de la répartition des jours d'arrêt. La Sté pourra alors, après un nouvel avertissement par la voie du journal, modifier le régime des restrictions selon les désirs de la majorité. 548834

UNE ROUBAISIENNE VICTIME DU DÉRAILLEMENT DES AUBRAIS. — Parmi les noms des blessés du déraillement survenu lundi à 16 h. 35 à la Fouinnerie, à quelques kilomètres des Aubrais, que nous annoncions hier en dernière heure, nous relevons le nom de Mme Gernsey, née Léontine Vranckx, demeurant rue de Lille, 131.

Nous ne connaissons pas encore l'état des blessures de cette dame. Le télégramme reçu mardi matin par M. Gernsey, son mari, inspecteur d'assurances, laisse croire que celles-ci ne présentent aucune gravité.

Mme Gernsey avait quitté Roubaix lundi matin et se rendait à Nantes, en compagnie d'un de ses neveux, âgé de douze ans, qu'elle ramenait à sa famille.

HALLE FLIPO. Grand Choix fromages Gruyère, Chester de 8 à 10.00. Vin rouge 2.00 et 1.60. Blanc 2.50. Camembert, Pain d'épices 4 et 4.50. Beurre extra du. 548900d

LA RENAISSANCE INDUSTRIELLE. — La Manufacture générale de caoutchouc industriel de MM. Delaille et Riveiois, à Roubaix (Usine du Beau-Chêne), a été partiellement remise en marche le 5 juillet.

LA COMPAGNIE WEST CANADIAN COLLIERIES LIMITED est disposée à racheter ses obligations 6 pour cent. Pour tous renseignements, s'adresser au bureau auxiliaire de la Cie, 53, boulevard de la Liberté, LILLE. 54869

AUX ÉLECTEURS DU CANTON DE PAS-EN-ARTOIS. — Les électeurs du canton de Pas-en-Artois, qui se trouvent momentanément à Roubaix, sont instamment priés de se faire connaître à la Mairie, bureau des élections, dans le plus bref délai, en vue de l'élection au Conseil d'arrondissement qui aura lieu dans ledit canton dimanche prochain, 11 juillet.

CHAMPENOISES et litres vides payés très cher. Houset, 75, rue de Roubaix, Tourcg. 54029

DOUBLE ARRESTATION POUR VOL d'une VOITURE A BRAS. — L'agent Demuyle a arrêté, mardi, en ville, les auteurs du vol d'une voiture à bras, commis le 15 juin, au préjudice de M. Maeche, rue Voltaire, 112. Ce sont deux jeunes gens : André Devoblire, 19 ans, demeurant chez ses parents, rue de l'Union, à Wattrelos, et Apollon Valette, 16 ans, rue de Marengo, 9, à Roubaix.

Conduits devant M. Doyen, commissaire de police du quatrième arrondissement, ces deux jeunes gens avouèrent que leur intention était de vendre la voiture pour se procurer du pain.

Ils seront mis à la disposition de M. le procureur de la République.

UN DÉSERTEUR SE CONSTITUE PRISONNIER. — Hier matin se présentait à la gendarmerie de Roubaix un sergent, M. Fernand Eggermont, 22 ans, du 171e régiment d'infanterie.

Ce militaire déclara avoir quitté son unité, il y a plus d'un mois, et s'être rendu en Hollande, d'où, pris de remords, il revenait pour se constituer prisonnier.

Il a été transféré à Lille le même jour, pour être mis à la disposition de la justice militaire.

CROIX

CONSULTATION DES NOURRISSONS, pour le secteur Makellerie jeudi 8, à l'école maternelle de la Makellerie à 15 h. Se munir du livret de famille

WASQUEHAL

LA FÊTE DE BIENFAISANCE DU 8 AOUT. — La fête projetée par les Anciens Combattants, avec le concours de la Municipalité, au profit des orphelins de guerre, s'annonce sous les meilleurs auspices et sera bien accueillie par la population.

Une réunion à laquelle sont invitées la Commission municipale des fêtes, les Commissions d'Anciens Combattants (Centre et Capreau), ainsi que les délégués désignés par chacune des sociétés de la commune, aura lieu à la Mairie, le jeudi 8, à 19 h. 1/2.

Au cours de cette réunion, il sera donné connaissance du programme projeté, qui sera soumis à l'approbation de toutes les sociétés participantes.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Pour le secteur du Capreau jeudi 8 à 15 h.

WATTRELOS

Une maison s'écroule à Beaulieu

Trois personnes blessées

Dans le hameau de Beaulieu, il existe une rangée de petites maisons appartenant à M. Charles Glorieux, habitant Roubaix, 4, place du Trichon. Ces maisons sont dans un état de délabrement assez inquiétant et menacent depuis longtemps de s'écrouler.

C'est ce qui s'est produit lundi pour l'une d'elles. L'habitation portant le numéro 16, occupée par une famille de quatre personnes se composant du père, M. J. B. Duthoit, de sa femme, de son fils et de sa fille. Ces personnes étaient réunies, lundi soir dans leur habitation, quand soudain, vers 22 heures, sans qu'on ait pu le prévoir à temps, la maison s'écroula ensevelissant sous ses ruines toute la famille.

Aussitôt des secours sont arrivés, les voisins et le sous-brigadier Bramin se dépensèrent en efforts pour délivrer les victimes gemissant sous les ruines. On parvint à les sortir tous plus ou moins grièvement blessés. Par un hasard providentiel, M. J.-B. Duthoit fut retiré indemne des décombres ; quant à la mère, au fils et à la fille, ils eurent le corps couvert de contusions multiples : un docteur, prévenu, les soigna aussitôt. Le fils, Arthur, âgé de 19 ans, était demeuré une heure et demie sous les décombres quand on parvint à le retirer de l'amoncellement de briques accumulées sur lui.

Cet accident a causé une assez vive émotion dans le quartier, et il serait temps de réparer les autres masures prêtes à s'écrouler, si l'on ne veut pas voir se renouveler, avec des conséquences pires peut-être, des accidents comme celui-ci.

RAVITAILLEMENT. — Mercredi 7 juillet, de 8 à 11 h. 5.700 ; jeudi 8 juillet, 5.701 à 6.400 ; de 2 h. 1/2 à 4 h. 5.

Ameublement Général

" UNION DES FABRICANTS "

Succursale du Nord : 31 bis, Grande-Rue, Roubaix

OUVERTURE LE 13 JUILLET

L'Ameublement Général « Union des Fabricants » voulant que chacun puisse se rendre compte de l'importance de son organisation, a l'honneur d'inviter les habitants de ROUBAIX et de la Région à visiter ses magasins dont l'ouverture est fixée au 13 juillet.

A cet effet, cette journée et celle du lendemain seront exclusivement réservées à cette visite, et le public pourra parcourir les galeries aussi librement qu'il lui plaira.

Aucune vente ne sera faite, mais le personnel fournira toutes les indications qu'on voudra lui demander.

C'est donc à une exposition complète de l'Ameublement que nous convions les habitants de Roubaix, certains à l'avance de répondre à leurs désirs et de satisfaire leur goût. 54861

LANNOY

LEERS

UN BUREAU DE POSTES. — En réponse aux propositions faites par l'Administration municipale depuis de nombreuses années, pour la création à Leers d'une recette des postes, dont l'utilité se fait sentir chaque jour davantage, la direction des Postes donne un avis favorable et demande, toutefois, que la commune fournisse un local convenable et un logement pour le receveur. La Municipalité est toujours disposée à faire le nécessaire pour l'établissement de ce bureau postal.

ASSOCIATION DES PRISONNIERS DE L'EVACUATION DU 9 OCTOBRE 1914. — Une réunion des membres du « Groupe de Leers » aura lieu le jeudi 8 juillet, à 20 heures, au local habituel, chez M. Flaquet, 1, rue de l'Eglise. — A l'ordre du jour : 1. Communications très importantes ; 2. Décisions sérieuses à prendre.

LYS

RETRAITES OUVRIÈRES. — Les assurés nés en juin peuvent retirer, à la Mairie, leur carte annuelle échangée contre l'ancienne.

HEM

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS SAINT-ARMAND s'est réunie en assemblée générale trimestrielle. Le procès-verbal de la réunion d'avril est adopté ; après que M. Desplerre eut exprimé ses regrets que M. A. Bouvemart, qui a fait preuve d'un grand dévouement, n'ait pas été nommé secrétaire inamovible.

Le compte trimestriel accuse 681 fr. 25 en recettes et 175 fr. 50 en dépenses, soit un excédent de recettes de 505 fr. 75, ce qui porte l'encaisse à 1.235 fr. 05. Les sociétaires seront convoqués pour la fête du 14 juillet. La Commission étudiera la proposition relative à la manifestation funéraire. La réunion se termine par le tirage des primes d'assiduité.

FOREST

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni sous la présidence de M. Choffart, maire. Le Conseil ratifie les modifications à apporter au budget, sur l'initiative de M. le Préfet. Le Conseil vote un crédit de 600 francs pour la fête du 14 juillet.

Une demande d'avance de 20.000 francs pour la commune sera faite à la Trésorerie générale. Un crédit de 200 francs est voté pour frais d'élaboration de gestion municipale de 1914 à 1919. Des travaux de peinture et de menuiserie à la Mairie seront mis en adjudication. Deux vœux sont adoptés tendant à la mise en circulation d'un train de Lille à Tourcoing vers 11 h. et de Tourcoing pour Lille, vers 13 h. L'autre vœu est relatif à la mise en circulation de monnaie divisionnaire.

TRESSIN

LES VÉLOS DOIVENT ÊTRE MUNIS D'UN AVERTISSEUR SONORE. — Pour avoir négligé à cette obligation, M. J. Passavant, s'est vu gratifier d'un procès-verbal.

MERCIER Frès de PARIS

La plus importante exposition de MOBILIERS

A LILLE, 178, RUE NATIONALE

E. WERNER Jeanlin-Drôme 24, rue Nationale, LILLE

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI 7 JUILLET :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 h. à 4 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public : de 10 h. à midi et de 2 h. à 4 h.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 h.

La manifestation militaire et sportive de septembre 1920

Au cours de la réunion de la commission organisatrice de la manifestation sportive de septembre prochain, les membres présents furent partagés en cinq commissions :

La Commission des Finances, qui comprend : MM. Jacques Masurel, Pierre Flipo, Charles Tiberghien, Jules Joire, René Lorthiois, Jules Desurmont fils.

Commission de propagande. — MM. Antoine Dumortier, Wante, Albert Delobel, Louis Delobel, Beuremant Delmotte, Maurice Monvoisin, Callens, Rémy Parry, Désiré Vandamme, Duguaquié.

Commission technique. — MM. Hus, Delporte, Dorhaudringhien, Thiéfry, Desrampentries, Charles Tonnel, Filex, Delannoy, Kinem, Miguot, Ragon, Hannot, Mulier.

Commission du Stade et matériel. — MM. Louis Beuque, Bellette, Jules Barrois, Filex, Desroussaux, Crombez, Vernaeuin.

Commission d'hébergement et transport. — MM. Paul Bonoré, Maurice Leduc, Arthur Nys, Devambrechies.

En dehors de ces cinq commissions, il a été entendu d'adjoindre aux membres de la presse locale, MM. Philippe et Delporte pour l'information.

Cette fête aura lieu sous le patronage d'un comité d'honneur composé de MM. le sénateur Lyon, François Leduc, maire de Tourcoing et conseiller général du Nord ; Prot, inspecteur primaire de Roubaix-Tourcoing ; Georges Desurmont, adjoint au maire, délégué aux Finances et Beaux-Arts, et Louis Lorthiois, président de la Chambre de Commerce de Tourcoing.

Pour la diffusion des Syndicats féminins catholiques

Délégués à la propagande des syndicats féminins catholiques, de l'Abbaye, à Paris, Mlle Catelblé, ouvrière parisienne, est venue mardi, à Tourcoing, s'entretenir avec les ouvrières, dont les consciences chrétiennes, ou même les seuls sentiments patriotiques, refusent toute adhésion à des syndicats affiliés à la C. G. T.

Ce fut moins une conférence qu'une causerie que donna Mlle Catelblé, accomplissant en ce moment, son tour de France, pour diffuser l'idée syndicaliste suivant les préceptes de l'Encyclique « Rerum Novarum » du grand Pape Léon XIII.

La déléguée commenta surtout cette Encyclique, mécomme de la classe populaire, dont elle devrait être cependant l'unique charte.

Démontrant la nécessité des syndicats mais également des syndicats chrétiens Mlle Catelblé en fit valoir les nombreux avantages professionnels.

Elle mit en garde son auditoire contre les syndicats affiliés à la C. G. T., dont le but patriotique, n'a rien de professionnel. La C. G. T., les récents événements l'ont mieux souligné encore, n'a d'autre objet que d'entretenir en permanence une agitation révolutionnaire et anti-française.

Il existe déjà des syndicats féminins catholiques à Tourcoing. La visite de Mlle Catelblé aura certainement pour effet de leur attirer de nouvelles recrues.

LA FÊTE NATIONALE

Nous donnons, ci-après, le programme de la fête nationale :

Mardi 13 juillet. — A 20 h. Grand'Place, exécution musicale par la Fanfare Les Intimes. A 20 h. 30, grande retraite aux flambeaux à travers les principales rues.

Mercredi 14 juillet. — A 5 h. 30, réveille de pinsons. Concours de pigeons sur Chantilly.

A 9 h. boulevard Gambetta, revue des sociétés par l'Administration municipale, et défilé. A l'issue du cortège, remise des médailles d'honneur et du travail, par la Municipalité.

A 11 h. 30, Grand'Place, chœurs patriotiques exécutés par un groupe d'élèves des écoles communales avec accompagnement par l'Harmonie du Blanc-Seau.

A 12 h. Grand'Place, concert par la Musique Municipale et les Orphéonistes Crick-Sèche.

A 14 h. 30, concours de chant et de déclamation, salle d'audition de l'Ecole Nationale de Musique. Hall de la Bourse de Commerce, Gymnase municipal.

A 15 h. 30, concours nautique. Joutes sur l'eau canal de Tourcoing (entre les ponts National et du Halet).

A 16 h., fête aérostatique sur la place Thiers.

A 18 h. 30, place de la République, défilé de gymnastique par l'Union Tourquennoise.

A 17 h. 30, place de la République, exécution de mouvements imposés par la section de préparation militaire de l'Union Post-Scolaire.

A 20 h., grande concerts sur le kiosque de la Grand'Place.

A 22 h., places de la République et Charles Roussel, fête aérostatique de nuit.

A 22 h., place Thiers, bal populaire.

Dès la chute du jour, embellissement à l'électricité des rues et places du centre de la ville et des bâtiments municipaux.

LES LAUREATS DU CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES A LA MER. — Le traditionnel train de plaisir organisé annuellement par la Caisse des Ecoles de la ville en faveur des lauréats du certificat d'études primaires des écoles officielles, qui n'avait pu avoir lieu pendant la période d'occupation, va être rétabli cette année. Telle est l'heureuse décision de la commission scolaire.

Cette nouvelle sera certes bien accueillie de nos écoliers et écolières qui auront le loisir d'aller se récréer pendant toute une journée à Dunkerque, en compagnie de leurs familles.

D'accord avec la Compagnie du chemin de fer du Nord, le voyage a été fixé au lundi 19 juillet prochain. Plus de 300 enfants, filles et garçons, participeront à cette magnifique excursion. Et pour rendre ce voyage plus attrayant, il a été convenu que nos jeunes excursionnistes tourquennois seraient escortés de la clique scolaire, tambours et clairons, et de la fanfare « Les Intimes ». Un train spécial sera formé en gare de Tourcoing.

Le programme de cette journée scolaire qui doit être arrêté à bref délai, sera vraisemblablement le même que celui d'avant-guerre.

LES VENTES PUBLIQUES DE LAINES EN AUSTRALIE. — La Chambre de Commerce de Tourcoing a reçu de Sydney le télégramme suivant : « La réouverture des ventes publiques de laines est fixée officiellement aux environs du 1er octobre prochain ».

DANS LES CHEMINS DE FER. — Notre concitoyen, M. Jean Tanghe, vient d'être nommé commissaire du contrôle de l'Etat sur les chemins de fer, et affecté à Rouen pour le réseau de l'Etat.

M. Tanghe, qui fut ayant la guerre collaborateur du « Journal de Roubaix », prit part à la campagne. Lieutenant au 87e régiment d'infanterie, grand mutilé, il avait été décoré de la Légion d'honneur.

LES CARTES DE PAIN A PRIX RÉDUIT. — L'Administration municipale, se faisant l'écho des réclamations des bénéficiaires de cartes de pain à prix réduit au sujet du mot « Recours » imprimé sur ces cartes, a appelé l'attention de l'autorité supérieure sur ce qu'avait de blessant cette mention pour ceux qui réclamaient leur droit à cette réduction.

Elle vient d'être avisée que ce mot serait supprimé à partir du mois d'août.

AU RAVITAILLEMENT

Vente de vin rouge (Conditionnement, place Sébastopol, le mercredi 7 juillet) au litre par personne pour 1 fr. 60. — Secteur 10 : Cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 h. ; numéros impairs, de 9 à 10 h. ; cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 h. ; numéros impairs, de 11 à 12 h. — Secteur 11 : cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 h. ; numéros impairs, de 3 à 4 h. ; cartes roses, numéros pairs, de 4 à 5 h. ; numéros impairs, de 5 à 6 heures.

Ventes du charbon à domicile. — La distribution du charbon à domicile commencera jeudi matin, pour le Secteur 6.

LES VOLS DANS LES GARES. — M. Gobillaud, commissaire de police du 3e arrondissement, a procédé à l'arrestation d'un aide-monteur, Charles Menu, 17 ans, domicilié à Hirson, rue de Charleville, 203 bis, inculpé d'un vol de courroies à la gare aux marchandises. Cet individu a été complaisamment avec Rigaud, l'individu déféré au parquet ces derniers jours.

LES COIFFEURS ont voté pour le 8 juillet l'application du tarif suivant : Barbe simple 0.50 ; Barbe et coup de peigne 0.75 ; Coupe de cheveux 1.50. 549284

APRÈS L'INCENDIE DU TISSAGE DREY. — A la suite de l'incendie qui a détruit dans leur tissage, MM. Drey, Simpson et Cie, rue des Cinq Voies, qui adressé une lettre de remerciements à M. le capitaine Delrugne, commandant la Compagnie des sapeurs-pompiers. Une somme de 200 fr. a été remise à la Caisse de retraite de la Compagnie.

MOUVAUX

FÊTE NATIONALE. — Les sociétés de la ville désirant participer au cortège du 14 juillet, doivent se faire inscrire à la Mairie, jusqu'au 12 juillet.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA DUCASSE n'a guère été favorisée par le beau temps ; toutefois l'animation était assez grande dans les rues de dimanche et lundi, et particulièrement à la Grand'Place.

COMINES

Le voleur d'un coffret contenant 130.800 fr. de titres est arrêté à Lambersart

Mme Lietzer, née Julie Lepercq, demeurant actuellement à Lille, rue Léon-Gambetta, 124 habitant avant la guerre Comines-France. Restée à Comines, elle fut bientôt forcée par les Boches de quitter sa maison.

Ne pouvant emporter avec elle toute sa fortune, estimée à environ cent trente mille francs en actions et obligations diverses, et d'autre part ne voulant les déposer entre les mains des Boches qui auraient pu en tirer profit, Mme Lietzer se décida à enfouir tout son avoir dans son jardin. Cette somme importante fut donc mise dans un coffret qui fut lui-même enterré dans les dépendances de l'habitation.

Après l'armistice, Mme Lietzer s'empressa de faire un tour au pays, mais ne sachant si la terre avait gardé son dépôt. Aussi quelle ne fut pas son émotion lorsqu'elle se rendit compte que la cassette avait disparu ; toutefois elle mit opposition sur la vente de ses titres.

SUR LA PISTE DU VOLEUR

Il y a quelques semaines elle apprenait qu'une de ses obligations dont elle avait toujours les numéros, était sortie à un tirage, et avait obtenu quelques renseignements sur la personne qui avait touché la prime, elle se rendit chez le commissaire de police de Lambersart, M. Marlier à qui elle fit part du vol dont elle avait été victime et des coupons qu'elle possédait sur un habitant de Lambersart.

Ainsi renseigné, M. Marlier procéda à une enquête minutieuse et secrète, et peu après l'enquêteur en son bureau pour faire mettre le nommé Emile Vandewerde, 22 ans, ébéniste, 81, rue du Moulin. Habilement questionné, ce dernier ne tardait pas à se contredire plusieurs fois. A la suite de ses déclarations confuses, le commissaire se rendit au domicile du bénéficiaire et, en moins d'une perquisition en règle, il découvrait soixante et onze obligations et actions représentant une valeur de trente mille francs, dissimulées dans une table de nuit à double fond.

Comme les numéros des titres correspondaient à une partie de ceux qui avaient été volés à Mme Lietzer, Vandewerde déclara tenir ces valeurs de soldats allemands dont il ne se rappelait plus les noms et avec qui il avait été en relations alors qu'il était chef d'équipe et interprète dans les chantiers allemands de Lompret pendant les années 1917 et 1918. Le peu scrupuleux bénéficiaire avait en outre acquis vendu quatre de ces titres en 1918 chez un agent de change lillois. M. M... et ce pour une somme de deux mille quatre cents francs.

Quant aux deux cents autres titres manquants et représentant une somme de cent mille francs, l'intrigué déclare que les soldats allemands se les seraient réservés comme part dans la découverte du coffret.

Vandewerde a été aussitôt arrêté et déféré au parquet de Lille, lundi soir. Il a été immédiatement écroué à la maison d'arrêt après un court interrogatoire d'identité.

Messieurs, avant de vous chausser

Pour la ville — Pour la marche — Pour l'usine — Pour la chasse — Pour les sports — Pour soirées.

Voyez chez **JUBIN**, Bottier 21, rue de Maubeuge, PARIS

Maison fondée en 1866

Très connue dans le Nord de la France

Vous trouverez tous les nouveaux modèles formes mode anglaise, rationnelles et confortables. 133

VOYEZ SES PRIX, COMPAREZ ET VOUS PASSERREZ VOS COMMANDES

Pas de catalogue. Visiter vaut mieux

LILLE

Une assemblée des cabaretiers à Lille

LA QUESTION DES NOUVEAUX IMPOTS

Les membres du Syndicat professionnel des cabaretiers et débitants de boissons de Lille et de sa banlieue, se sont réunis, mardi, en assemblée générale.

Au cours de cette réunion, ils ont protesté contre l'inégalité fiscale imposée à leur commerce ; ils ont déclaré que cet impôt frappant abondamment le consommateur à un moment où l'on cherche à remédier à la vie chère et que les commerçants en général ne se refusent